



Séance solennelle du lundi 19 mai

AGENDA

Lundi 26 mai 2025

- 11h : Comité secret
- 15h : Béatrice Giblin :
« Géographie et géopolitique »

Mardi 27 mai 2025

- 8h30-18h15 : « Les printemps du droit »
Rencontres internationales autour de la pensée de Mireille Delmas-Marty (salle Hugot - sur inscription)

Lundi 2 juin 2025

- 10h30-12h : « Droit et géographie » avec la Société de Législation Comparée (petite salle des séances)
- 15h : Solène REY-COQUAIS et Franck OLLIVON : « Des textes aux contextes : réflexions sur la vie géographique des normes de droit »



DÉPÔT D'OUVRAGES

*Il n'y a pas de dépôt
d'ouvrage ce jour*



Notice sur la vie et les travaux de Mireille Delmas- Marty (1941 - 2022) par Pierre-Michel Menger

L'Académie est réunie en séance solennelle sous la coupole pour entendre la lecture de la notice sur la vie et les travaux de **Mireille Delmas- Marty** (1941 - 2022) par **Pierre-Michel Menger**.

Pierre-Michel Menger a été élu au fauteuil 1 de la section Morale et sociologie, le 27 novembre 2023. Cette élection a été approuvée par le décret présidentiel du 11 janvier 2024.

Le président **Jean-Robert Pitte** ouvre la séance en accueillant les membres des différentes académies présents, ainsi que toutes les personnes présentes sous la coupole.

Le président rappelle les nombreuses figures qui ont occupé ce fauteuil, depuis le baron Joseph Dacier en 1832 jusqu'à Jean Cazeneuve en 1973, en passant par Alexis de Tocqueville élu en 1838, Mireille Delmas-Marty, élue en 2007 et aujourd'hui Pierre-Michel Menger.



Olivier Houdé prononce ensuite le discours d'accueil de **Pierre-Michel Menger**. Avant d'évoquer la brillante carrière institutionnelle de Pierre-Michel Menger, normalien, agrégé de philosophie, élu professeur au Collège de France en 2013 et désormais membre de l'Institut, Olivier Houdé retrace l'enfance et le parcours de Pierre-Michel Menger, né à Forbach, en Lorraine, le 10 avril 1953, dans un territoire qui va bientôt subir les soubresauts

de l'industrie minière, née de l'exploitation du charbon, bousculée par l'arrivée du pétrole et du nucléaire. C'est dans l'écrin familial que la passion pour la musique de Pierre-Michel Menger naît, avant de devenir un sujet d'étude sociologique. Après une thèse de doctorat soutenue à l'EHESS, sous la direction de Raymonde Moulin - qui fit elle-même sa thèse sous la direction de Raymond Aron, et la soutint devant Raymond Barre - sur la sociologie de la musique (*Le compositeur, le mélomane et l'État dans la société contemporaine*), Pierre-Michel Menger entre au CNRS en 1981 où il est d'abord chargé de recherche puis directeur de recherche jusqu'à son élection au Collège de France en 2013 sur la chaire de *Sociologie du travail créateur*. Comment penser le travail, et notamment le travail créateur, est la question qui est au cœur du travail de Pierre-Michel Menger, comme l'attestent ses nombreuses publications qui abordent cette question aussi bien dans les domaines artistiques que scientifiques et dans lesquelles Pierre-Michel Menger explore la notion de talent, notamment dans les secteurs marqués par de très grands écarts de réussite et de rémunération. Olivier Houdé conclut son discours en citant la fable de La Fontaine *Le laboureur et ses enfants*, qui évoque si bien cette notion de travail et de talent.



Pierre-Michel Menger procède ensuite à la lecture de la notice sur la vie et les travaux de **Mireille Delmas- Marty**.

Dernière d'une famille protestante de 6 enfants, apparentée par sa mère à la famille Monod, fille d'avocat, Mireille Delmas-Marty embrasse des études juridiques, mue par ce souci de la justice, au cœur de l'éducation rigoureuse qu'elle a reçue, et qui sera au cœur de son immense quête d'un humanisme juridique. Assistante à la faculté de droit de Paris en 1967, elle soutient son doctorat en 1969 et obtient en 1971, l'agrégation de droit privé et de sciences criminelles. Elle devient ensuite professeur à l'Université de Lille puis à celle de Paris XI, avant de rejoindre en 1990 l'Université de Paris I. Elle y dirige à partir de 1997 l'Unité de recherche de droit comparé qui regroupe 9 centres et 3 associations. Sa science et l'originalité de son expertise, remarquée dès sa première monographie sur le droit pénal des affaires, publiée en 1973, lui valent d'être très vite membre de nombreuses commissions associées au travail parlementaire. En 2002, elle est la première femme juriste élue au Collège de France, où elle occupe la chaire *Études juridiques comparatives et internationalisation du droit*, jusqu'à sa retraite en 2012. En 2007, elle est élue

à l'Académie où elle est la seconde femme juriste, après Suzanne Bastid, élue en 1971. Elle y animera notamment un groupe de travail « Humanisme et mondialisation » qui réunira nombre de ses consœurs et confrères.

Les trois maximes nécessaires selon Emmanuel Kant pour qu'un penseur accède à la sagesse - penser par soi-même, se mettre par la pensée à la place de tout autre homme, toujours penser en accord avec soi-même - s'appliquent bien à la conception originale d'un humanisme à vocation universelle que va développer Mireille Delmas-Marty. Sa thèse de doctorat porte sur un sujet très technique : « Les sociétés de construction devant la loi pénale », qui deviendra un livre en 1973, *Droit pénal des affaires*. Dans ses ouvrages suivants, nourris en partie de la lecture de Michel Foucault et de *Surveiller et punir*, elle expose les principes de la justice pénale et prend position pour une autre politique criminelle. Sa participation à la commission de révision du droit pénal, lancée en 1981 par Robert Badinter, lui permet de contribuer à la faire advenir. Les innovations proposées sont orientées vers un nouvel équilibre entre pénalisation et dépenalisation et le recours plus fréquent à des sanctions alternatives. En 1992, elle fera partie d'un comité de réflexion qui, sous la présidence de Robert Badinter, sera à l'origine de la création d'un tribunal pénal international chargé de juger les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie. Son intérêt pour la construction européenne dans le champ judiciaire, la fait s'intéresser aux discontinuités normatives et aux questions qu'elles suscitent. Mireille Delmas-Marty développe une sensibilité grandissante pour les formes émergentes et mouvantes d'un droit supranational. Sa quête est celle d'un idéal régulateur non hégémonique qui « ne s'imposerait pas à partir d'un seul système, mais tenterait de combiner les divers systèmes de droits nationaux entre eux et de se combiner avec les instruments juridiques internationaux ». Plutôt que de mener solitairement ses recherches dans la seule enceinte de la science juridique, Mireille Delmas -Marty pratique la recherche collective et son cercle de réflexion s'élargit aux philosophes, aux linguistes, aux biologistes aux économistes mais aussi aux poètes, aux peintres, aux sculpteurs. Elle cherche à développer un droit qui soit légitime tout en étant pluriel. Selon elle, il faut inventer un droit des droits, un droit qui puisse théoriser ce que peut le droit et à quelle échelle il le peut, un droit qui théorise les conditions de possibilité de ses incarnations multiples et variables. Mireille Delmas-Marty place ainsi les droits de l'homme au centre de ses recherches et en fait la clé de voûte de l'étude de la mondialisation du droit. Dans son enseignement au Collège de France de 2002 à 2012, elle va ainsi chercher à imaginer comment « humaniser la mondialisation » ou comment « résister à la déshumanisation ». En 2016, elle publie *Aux quatre vents du monde. Petit guide de navigation sur l'océan de la mondialisation*, avec comme symbole en couverture une rose des vents représentant des couples d'opposés qu'elle estime impensables à tenir séparés (sécurité/liberté, coopération/compétition, intégration/exclusion, conservation/innovation). À partir de 2018, Mireille Delmas-Marty va recourir à l'art pour représenter son système de valeurs, notamment avec sa « boussole des possibles » qu'elle réalise avec l'artiste-bâtitteur Antonio Beninca et dont une version définitive du prototype mobile, haut de 4m, doit être prochainement installé dans l'enceinte du Château

de Goutelas. Cette boussole est le symbole de l'humanisme « joyeusement obstiné » de Mireille Delmas-Marty et des valeurs qui ont porté une vie de travail et d'engagement.

À l'issue de cette cérémonie, **Jean-Claude Casanova** a prononcé le discours de remise de l'épée d'académicien de **Pierre-Michel Menger**, en évoquant le sens de cet objet et de ce rituel, qui ne sont ni prescrits ni écrits dans les textes régissant les pratiques de l'Institut de France mais font partie de ses usages. Il la lui a remise sous les applaudissements.

Des intermèdes musicaux ont ponctué cette cérémonie : Monteverdi, L'incoronazione di Poppea : Pur ti miro, pur ti godo ; Boulez, Notations 2 pour orchestre ; Bach, Messe en Si : Et resurrexit ; Nina Simone, My way.

La cérémonie a été suivie d'une réception dans les salons du Palais.

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

« Où va la France ? »



Ce samedi 17 mai, **Jean-Claude Casanova** et Jean-Marie Colombani ont analysé dans l'émission **Commentaire** la vie politique de notre pays avec l'ancien député Jean-Louis Bourlanges.